

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 octobre 2011

---

**SIMPLIFICATION DU DROIT  
ET ALLÈGEMENT DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - (n° 3787)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 76

présenté par  
M. Jean-Michel Clément, M. Gaubert, M. Peiro  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 67**

Supprimer l'alinéa 2.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La rédaction nouvelle de l'article obscurcit la compréhension de l'article L.136-5 du code de la sécurité sociale. Une telle évolution n'a rien à voir avec la simplification ou l'allègement des démarches administratives.